

AUX MEMBRES DE L'ORDRE

Genève, le 30 janvier 2020

Chers Confrères,

Le Conseil de l'Ordre a l'honneur de vous convoquer à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

qui aura lieu en salle Dominique Poncet (salle A3 du Palais de justice)

le mardi 31 mars 2020 à 14h15.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 2019 (cf. annexe) ;
2. Rapports du Bâtonnier, du Trésorier, du Président de la Commission de la Permanence et de l'organe de révision ;
3. Discussion et vote sur ces rapports ;
4. Fixation des cotisations pour l'exercice 2021 ;
5. Modification des Statuts (cf. annexe) ;
6. Remise des médailles de l'Ordre ;
7. Élection de deux membres du Conseil en remplacement du Bâtonnier Lionel HALPÉRIN et de Me Simon NTAH, non rééligibles ;
8. Élection du Vice-Bâtonnier ;
9. Élection du Bâtonnier ;
10. Divers.

Les candidatures au Conseil de l'Ordre doivent être présentées par écrit au Conseil par les candidats eux-mêmes et doivent être reçues au secrétariat de l'Ordre des avocats au moins 20 jours avant la date de l'assemblée générale (art. 22 al. 4 Statuts). La liste des candidats est adressée aux membres de l'Ordre 10 jours au moins avant la date de l'assemblée générale (art. 22 al. 5 Statuts).

Le matériel de vote sera distribué le mardi 31 mars 2020 dès 14h00 devant la salle Dominique Poncet.

Veillez recevoir, chers Confrères, l'assurance de mes sentiments dévoués et confraternels.

Pour le Conseil de l'Ordre,

Lionel HALPÉRIN
Bâtonnier



Ann. ment.